

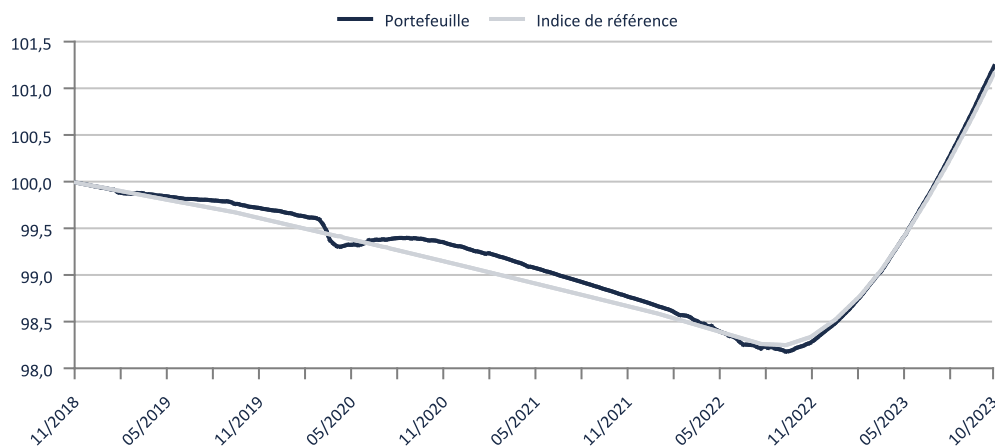
Actif net du portefeuille : 1 668,66 M€
Valeur liquidative de la part : 100,807 €



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion de SIENNA MONETAIRE ISR vise à offrir aux investisseurs une performance égale à l'ESTER diminuée des frais de gestion. La politique de gestion prendra en compte des critères sociaux, Environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2023	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	0,35	2,74	3,02	1,89	1,24
Indice de référence	0,35	2,62	2,87	2,02	1,16

Performances annualisées (en %)

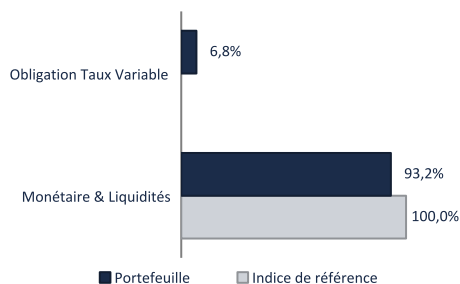
	1 mois	2023	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	4,33	3,30	3,02	0,63	0,25
Indice de référence	4,25	3,16	2,87	0,67	0,23

Performances annuelles (en %)

	2022	2021	2020	2019	2018
Portefeuille	-0,14	-0,60	-0,40	-0,27	-0,35
Indice de référence	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40	-0,37

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS

WAL*	WAM**	Sensibilité
165 j	27 j	0,08

*WAL : (Weighted Average Life), durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date de maturité des titres.

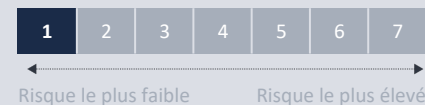
**WAM : (Weighted Average Maturity), maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance des titres.

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 29/09/2014

Durée de placement : > 3 mois

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Monétaire

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0012008688

Devise : Euro

Indice de référence :

100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,09%

Coûts de transaction : 0,06%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de contrepartie

Limite de réception des ordres :

12h30 pour exécution à J

Modalités de souscription/rachats :

En montant ou en cent-millièmes de parts

Ticker Bloomberg : HUMMONI FP

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

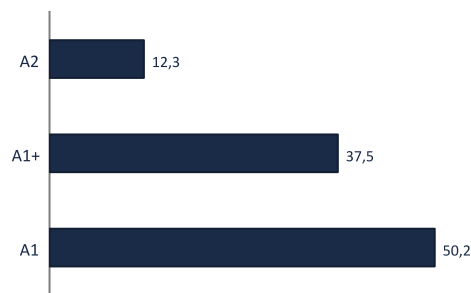
Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

PRINCIPALES LIGNES

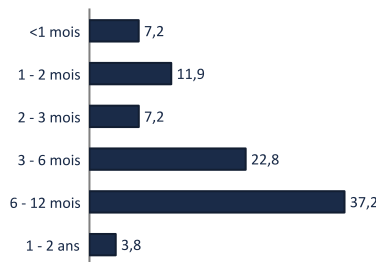
Valeurs	Poids	Pays	Produit / Maturité
ALLIANZ SECURICA-SRI	4,79%	France	OPCVM COURT TERME
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI SR	3,98%	France	OPCVM COURT TERME
NCP 09/08/24 RABBKNA EUR V ESTR OI'	1,33%	États-Unis	ECP 09/08/2024
THE TORO B FLR 09-24	1,33%	Canada	ECP 13/09/2024
ROYAL 211223	1,30%	Canada	ECP 21/12/2023
NCP 31/07/24 BNPP EUR V ESTR OIS +0.	1,27%	France	ECP 31/07/2024
NCP 09/08/24 CACHAPER EUR V ESTR O	1,21%	France	ECP 09/08/2024
UBS FRN 05/24	1,20%	Suisse	Obl. Taux Var. 02/05/2024
CA CONS FI FLR 04-24	1,20%	France	BMTN 26/04/2024
COOPER 230524	1,16%	États-Unis	ECP 23/05/2024

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - MONETAIRE

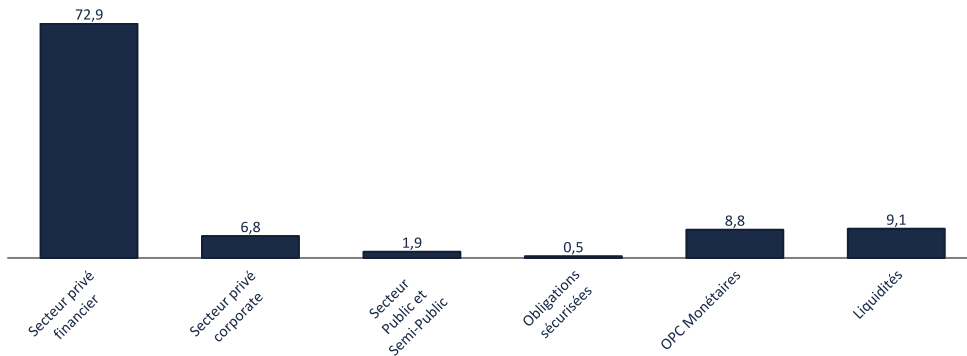
Répartition par notation court terme hors OPC (en % de la poche)



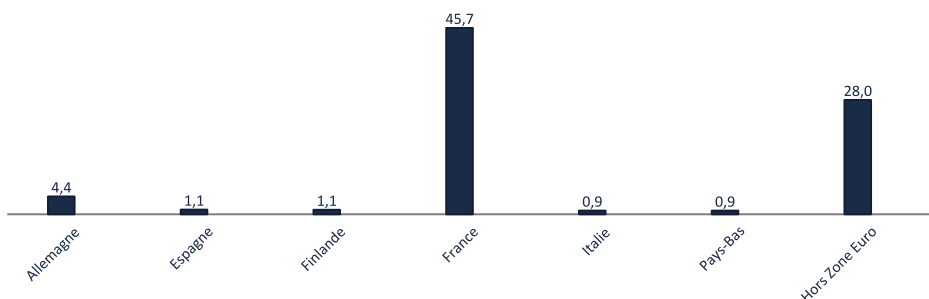
Répartition par tranche de maturité hors OPC (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Economie et Marchés

Un mois d'octobre peu favorable aux actifs risqués : des marchés d'actions nettement orientés à la baisse (-4% pour le Stoxx Europe 600 et -3% pour le S&P 500), fragilisés par : 1/ une saison de résultats T3-2023 marquée par des perspectives dégradées et 2/ l'émergence d'une prime de risque géopolitique suite au conflit entre Israël et le Hamas. Par ailleurs, la résilience de l'économie américaine qui, mois après mois, complique le travail de la banque centrale et entame la confiance dans la poursuite du processus de désinflation a poussé les taux souverains américains vers de nouveaux sommets (+31 pb pour la référence à 10 ans, laquelle a même franchi temporairement le seuil de 5% pour la première fois depuis 2007), avant que la décision de la Fed de laisser inchangée sa politique monétaire et le ton globalement accommodant de J. Powell ne contribuent à inverser la tendance. Soulignons que la rechute des taux souverains a également été alimentée par la révision à la baisse du programme d'émissions de dettes du Trésor ainsi que des statistiques qui témoignent enfin d'un ralentissement de l'activité (ISM manufacturier). En Europe, l'histoire est bien différente avec une économie qui envoie des signaux plus tangibles d'affaiblissement, et une inflation qui prend un chemin rassurant, avec à la clé une stabilité des taux souverains. Conformément aux attentes, la BCE a acté une pause dans son resserrement monétaire et n'a pas décidé d'accélérer la baisse de la taille de son bilan, une bonne nouvelle pour l'Italie dont le spread avec l'Allemagne s'est déjà significativement écarté ces dernières semaines, sur fond de doutes croissants quant à la trajectoire budgétaire du gouvernement Meloni. Le dollar est pour sa part stable face à l'euro.

Le mot du gérant

La BCE semble avoir atteint son rythme de croisière en matière de politique monétaire. Son dernier conseil n'a donné lieu à aucune modification, ni dans le fonds (taux directeurs et vitesse du quantitative tightening inchangés), ni dans la forme (le discours réinsiste sur la data dépendance de l'institution). Le taux de swap ESTER 1 an est passé de 3,89% à 3,73%. Le taux terminal est dorénavant attendu sur des niveaux proches de 3,90%. Nous avons commencé à investir sur des NeuCP à 1 an à taux fixe pour profiter de ce que nous considérerons être un sommet en termes de niveaux de taux. L'approche de la fin d'année avec pour corollaire une baisse des liquidités, ainsi que le ralentissement économique en cours nous incitent à privilégier des titres bien notés avec des encours conséquents. Opérations représentatives : Deutsche bank 09/10/24 4.25%, Allianz 18/10/24 ESTER +0.23%.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,10	20,36
Taux de couverture (en % de l'actif)	90,69%	97,28%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	8,50%	47,17%	44,33%
Univers de départ	16,28%	38,96%	44,76%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

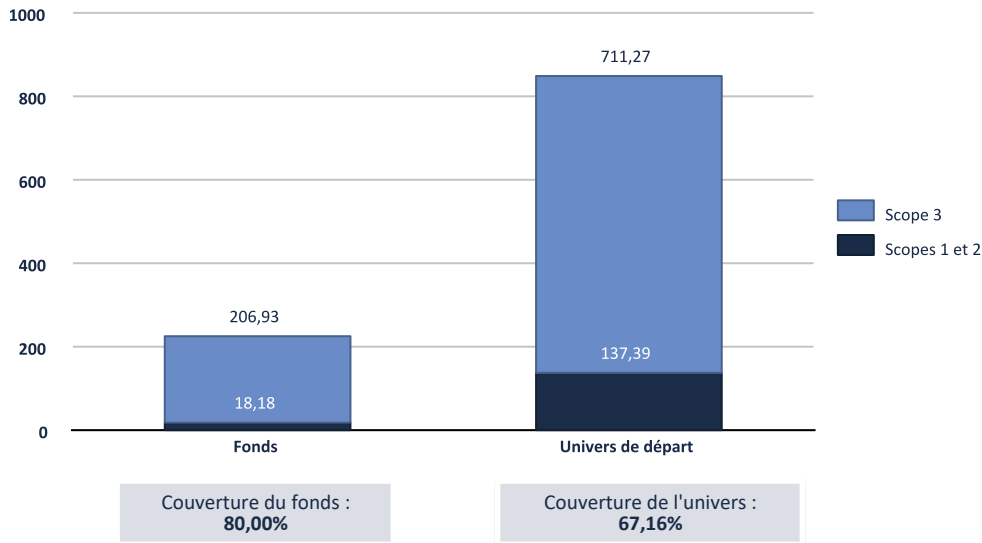
Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	24,25%	14,77%
Niveau 1	20,98%	15,35%
Niveau 2	18,44%	27,48%
Niveau 3	36,34%	37,63%
Niveau 4	0,00%	3,69%
Niveau 5	0,00%	1,08%
Taux de couverture	72,80%	99,34%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 92,00%	Couverture de l'univers : 86,19%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	43,74%	39,20%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 74,00%	Couverture de l'univers : 66,65%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	99,00%	96,61%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 89,00%	Couverture de l'univers : 73,95%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.